

La lettre de Saint-Yrieix

Bulletin Municipal n° 14
Saint-Yrieix-Le-Déjalat - 2^e semestre 2007



Le garage municipal

Joyeux Noël
Bonne Année



- Le mot du Maire
- L'école de Saint-Yrieix
- Les décisions du Conseil Municipal
- La vie associative
- Infos diverses
- Souvenirs, souvenirs...



Le mot du Maire

L'année 2007 s'achève.

Ce 14ème numéro est le dernier de la mandature avant les prochaines élections municipales.

Afin de respecter la loi liée à la campagne électorale, je ne vous ferai pas comme à l'habitude un résumé des travaux terminés, en cours ou à venir, mais vous avez été informés de ces travaux que nous engageons, vous constatez de visu ce qui se fait dans la commune, et la lecture des délibérations vous informe de ce que nous réalisons à St-Yrieix. Par conséquent ce journal sera un peu moins « fourni », mais nous aurons prochainement l'occasion d'y revenir.

Depuis bientôt 7 ans, j'assume la fonction de Maire avec passion et pour seul intérêt le bien communal.

Il m'est agréable de vous dire que ces 7 années ont passé vite, que j'ai beaucoup appris et que je crois être bien plus armé aujourd'hui qu'en 2001 pour assumer cette fonction.

Aussi, en accord avec mon Conseil Municipal, j'ai décidé de me représenter et solliciter vos suffrages afin d'exercer un nouveau mandat au service de tous.

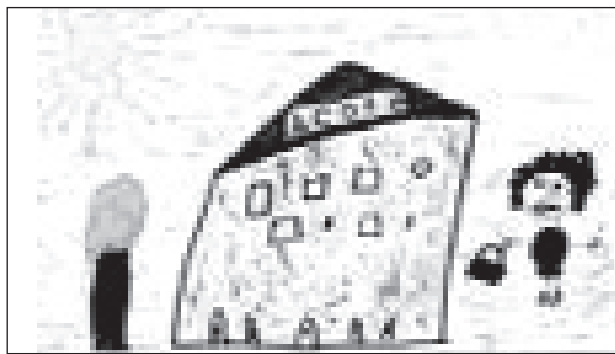
Mais bien entendu, les 9 et 16 mars c'est vous qui choisirez en toute liberté et conscience celles et ceux que vous souhaitez voir gérer les affaires communales.

En cette fin d'année 2007, je souhaite à tous de bonnes fêtes de Noël, et de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux.

Yves MAJSON

Le 12 janvier 2008 je vous invite tous au pot de Nouvel An offert par la municipalité au foyer rural à partir de 18 h. 30.

Le point sur l'école de Saint-Yrieix



Comme vous le savez, des menaces pèsent sur l'école avec l'éventuelle suppression d'une classe. L'an dernier, c'était La Poste que nous avons sauvée et aujourd'hui, il faut repartir au combat ; la casse des services publics s'accroît depuis quelques mois.

Le Service des Domaines d'Egletons a été transféré. Le Tribunal de Grande Instance de Tulle ferme ses portes, le Tribunal d'Instance d'Ussel aussi.

Si nous ne nous battons pas, la Haute et Moyenne Corrèze sera bientôt « une réserve » où les touristes viendront nous voir, nous, sortes d'Indiens sur le plateau.

Mais je m'égare, quoique !!!

Revenons à Saint-Yrieix et notre école.

L'an dernier nous avons un effectif de 20 élèves. A la rentrée de janvier 2008, après avoir reloué à une famille une maison à Lachaud, nous aurons 23 élèves scolarisés et peut être 24 puisque 1 enfant sera scolarisé soit en janvier 2008, soit en septembre.

D'ici quelques temps, un appartement sera disponible pour une famille de 2 enfants, en âge scolaire. L'effectif pourrait donc être de 26 élèves, ce qui n'est pas arrivé depuis 2001.

Parallèlement à cette « quête » d'enfants, j'ai sollicité MM. les Sénateurs Mouly et Murat ; MM. les Députés Jean-Pierre Dupont et François Hollande.

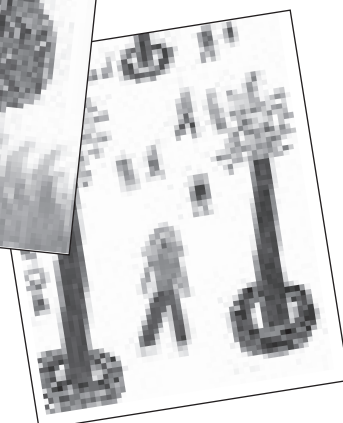
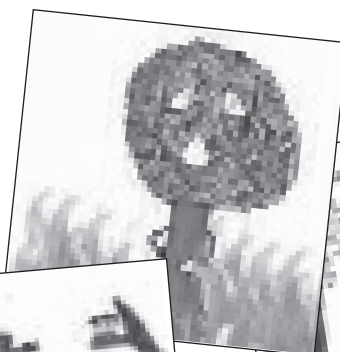
La prochaine étape sera le Ministère de l'Éducation Nationale.

Et si cela ne suffit pas, je solliciterai votre appui que vous soyez parents d'élèves, retraités, ou en activité, à partir du moment où vous vous sentez concerné ; Ensemble, nous sauverons notre École.

P.S. : Je lance encore une fois un appel aux parents qui ne mettent pas leurs enfants à l'école de Saint-Yrieix, mais à Egletons, Rosiers ou autre... et par là même, mettent en péril la pérennité de nos deux classes.

Rappel : En 2006, un sondage effectué auprès des parents a montré la non utilité d'une garderie puisque aucun parent de Saint-Yrieix ne s'est prononcé pour sa mise en place.

Néanmoins, je suis favorable à un accueil periscolaire s'il y a un réel besoin et si cela permet une scolarisation d'enfants à Saint-Yrieix.



Yves MAJON

Les décisions du Conseil Municipal

Les délibérations

Précisions :

Lors du Conseil Municipal du 16/06/2007, il était décidé l'achat de terrain aux « Riaux Feits » à Mlle Colette Chassaing pour 22.000,00 € : 18.010,00 € pour le propriétaire, 3.990,00 € pour le fermier.

La vente a bien eu lieu pour ce montant (22.000 €), mais au seul profit de Mlle Colette Chassaing, la propriétaire, Mr et Mme Chabrierie ne percevant aucune indemnité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AOÛT 2007

L'an DEUX MILLE SEPT, le dix-huit août à 10 heures, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Yves MAISON, Maire.

Présents : MM. MAISON, MARTINIE, GRANDE, Mme CHAUMEIL, M. JOLY, Mmes FAURE, DELACOURT,

Par procuration : Mme SEAUX, MM. DANIEL, MOUCHET, SCHNEIDER, Mr JOLY a été élu secrétaire.

1) Décision Modificative :

Décision à l'unanimité, de virer les crédits nécessaires de l'article 615 à l'article 673 pour 100,00 € au budget de l'eau, afin de compléter les prévisions du budget primitif 2007.

2) Demande d'adhésion de la Commune de Laval sur Luzège à la Communauté de Communes de Ventadour :

Proposition adoptée à l'unanimité.

3) Avenant 1 pour travaux supplémentaires / garage municipal :

Approbation à l'unanimité de l'avenant 1 au marché du 10/06/07 du lot 1 présenté par l'entreprise Eurovia pour des travaux de fonçage (fourreaux PTT en plus) pour un nouveau montant de marché de 14.193,60 € HT et 16.975,55 € TTC, (soit 1235,00 € HT en plus).

4) Programme de travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement :

Adoption à l'unanimité d'un programme de travaux annualisés, entre 2007 et 2013, établi par Socama Ingénierie à Tulle, en fonction du plan de zonage d'assainissement qui avait été approuvé le 31/07/2004.

5) Motion contre la fermeture éventuelle d'une classe / rentrée 2008 :

A l'unanimité le Conseil Municipal s'oppose à l'éventualité de fermeture d'une classe à la prochaine rentrée, celle-ci ne se justifiant pas compte tenu de l'arrivée de nouvelles familles et du développement de la Commune (vente de lots, nouvelles constructions...)

L'an DEUX MILLE SEPT, le cinq octobre à 14 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Yves MAISON, Maire.

Présents : MM. MAISON, MARTINIE, GRANDE, Mme SEAUX, M. DANIEL, Mme FAURE,

Par procuration : Mme CHAUMEIL, MM. JOLY, MOUCHET, SCHNEIDER,

Absente (excusée) : Mme DELACOURT.

Mme SEAUX a été élue secrétaire.

1) Alimentation en Eau Potable : Mise en place de périmètres de protection :

Approbation à l'unanimité des projets établis par le CPIE de la Corrèze concernant

a) les acquisitions, indemnités et travaux de réhabilitation des captages des « Roubières 1 à 4, Viossanges et Bois Nègre » pour un montant de 115.357,65 € HT soit 137.967,75 € TTC,

b) la mise en place de compteurs de production sur ces captages pour un montant de 11.191,93 € HT soit 13.385,55 € TTC (projets subventionnés par le Département et l'Agence de l'eau Adour Garonne).

2) Locations d'appartements :

- acceptation de louer à M. et Mme MARQUES Michel et Virginie la maison située à Lachaud, pour le prix mensuel de 380,00 €, à compter du 01/12/2007 ;

- acceptation de louer à Mr et Mme GRILLET Jacques et Monique l'appartement n° 1 du rez-de-chaussée de l'ancien presbytère, pour le prix mensuel de 245,00 €, à compter du 01/12/2007 ;

3) Aide de l'association AFADIL

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés accepte l'aide du Fonds Commun Logement de 1.770,00 € de l'Association AFADIL de la

Corrèze, versée suite aux dégradations faites par la dernière famille locataire du logement 2 du 1er étage de l'ancien presbytère.

4) Attribution d'une subvention aux personnes âgées - Année 2007 :

Le Conseil Municipal accepte que, comme depuis plusieurs années, avant l'hiver, chaque foyer de la Commune occupé à titre de résidence principale par une personne âgée de plus de 70 ans, ayant un compteur d'eau, inscrite sur la liste électorale et non imposable ou imposable à l'impôt sur le revenu, perçoive une subvention. C'est ainsi que 32 personnes ne payant pas d'impôt sur le revenu percevront 38,11 € et 14 personnes payant de l'impôt sur le revenu percevront 22,87 €.

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.



La vie associative

Club "les Rameaux"

Dernière rubrique avant les vacances d'été.

Et oui ! Les Amis du Club « Les RAMEAUX » ont encore décidé de voyager. Ne vous inquiétez pas, vous en verrez d'autres. Ils sont infatigables « le soleil inspire ». Direction le Puy en Velay. Tôt le matin, petit à petit les voyageurs arrivent, s'ébrouent, s'engouffrent progressivement dans le car très confortable. Nous gagnons la Haute-Corrèze pour la quitter aux gorges du Chavanon. Bla...bla...bla... l'aventure commence. Nous traversons des immensités désertiques sous des cieux tourmentés ; un paysage où l'austérité est d'une beauté absolue. A quelques kilomètres du Puy, nous apercevons la masse imposante du Château de Polignac. Sur notre droite, les coulées de lave appelées Orgues de Espaly nous laissent rêveurs. Enfin, le site de la ville du Puy apparaît. Un des plus extraordinaires de France. Véritable joyau niché au cœur des volcans dans un écrin de verdure, situé au sud du Massif Central sur le chemin des Pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle. Le Puy est une enclave orientale dans un rude pays de lave grise. Accompagnés d'un guide conférencier nous nous installons dans un petit train, qui, au premier coup de sifflet telle une chenille démarre pour une promenade

dans la ville ancienne. Par des rues pavées bordées d'échoppes, nous découvrons le magnifique édifice « Roman » dédié à la « Mère de Dieu ». Vierge noire, ici honorée dès le 13ème siècle. Les dentellières nous font une démonstration sur leurs carreaux. Il faut avoir des doigts bien agiles. Les aiguilles de la pendule nous amènent doucement à l'heure du déjeuner au restaurant « Le Val Vert ». Accueil raffiné et chaleureux !! La cuisine est inventive, on se régale d'un plat de lentilles. Au dessert, impossible de ne pas résister. Si vous recherchez l'originalité, réservez-y une table ! Un moment libre pour un hommage aux cartes postales touristiques.

A Saint-Germain-Laprade, nous visitons la distillerie de la Verveine du Velay-Pagès. Emblème gastronomique de l'Auvergne depuis 1859. Nous suivons le parcours des plantes, leur lente transformation en liqueurs et apéritifs régionaux. Après dégustation, les plus gourmands font provision pour les longues soirées d'hiver. Et nous voilà bien chargés semblables à des escargots portant leur coquille sur leur dos. Cette journée fut on ne peut plus agréable.

Au revoir les vacances ! La vie a repris. Novembre arrive dans un bruit de feuilles mortes et de pages qu'on tourne. Il règne dans l'air cette agréable tristesse de fin d'été. Il faut faire connaissance avec la rentrée. C'est pourquoi un très bon repas nous réunit à nouveau. Nous sommes 50, groupés autour de tables bien décorées ; verres bien remplis et délicieux gâteaux créèrent une chaude ambiance qui fit fuser des chants. Puis, l'accordéon prenant le relais, en jouant les danses d'autrefois, anima les jambes se souvenant des exploits d'antan. Cette journée passera dans l'inventaire des jours heureux.

Nous nous dirigeons à grands pas vers une nouvelle année ; aussi recevez pour vous et vos familles les meilleurs vœux de la part des animateurs de votre Club.

Comité des Fêtes de Saint-Yrieix-Le-Déjalat

Malgré la décision prise par le Comité des Fêtes de « lever le pied » en 2007, nous avons réussi à trouver suffisamment de bénévoles pour organiser **le barbecue du 23 juin accompagné de son traditionnel feu de la Saint Jean**. Cette année, il a été suivi d'un magnifique feu d'artifice tiré par un animateur de talent qui a également et brillamment animé la soirée dansante.

Le 18 août, date de la fête votive, un délicieux repas a été servi par un traiteur local. Le bal qui a suivi, animé par l'orchestre de Nadine ANDRIEUX, a satisfait tous les danseurs (des débutants aux plus chevronnés).

Le lendemain matin, malgré un temps exécrable, une soixantaine de participants (cyclotouristes, vététistes et marcheurs) ont « mouillé le maillot » sur les différents sentiers et routes de la commune et de ses environs. Cette manifestation, organisée conjointement par le Comité des Fêtes de Saint Yrieix et le Club Cyclos de Sarran qui apporte chaque année, son expérience et sa légitimité sportive à cet évènement. Après la remise des récompenses, la plupart des courageux sportifs ont pris un repas en commun au restaurant local « l'Herbier Sauvage ». Le but de cette manifestation est de faire découvrir notre commune et ses alentours à des personnes étrangères à la région. Bien souvent, ces dernières reviennent profiter des parcours et de la gastronomie locale.

Pour terminer, l'ensemble des membres du Comité des Fêtes de Saint-Yrieix-le-Déjalat vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2008.

*Le Président,
Noël FAUGERAS*

Association des parents d'élèves

Voici une nouvelle année qui commence, nous souhaitons tout d'abord la bienvenue à nos grandes sections : Shellean Salomon, Laurine Thiebeaux et Alexia Prat.

Nous voulons remercier les personnes qui ont pris part à l'organisation de **la poule au gibier du 25/11/2007** sans qui elle n'aurait pas pu avoir lieu.

Les manifestations à venir sont :

- **l'arbre de Noël qui aura lieu le vendredi 21/12/2007 à 20 heures**, précédé de son marché de Noël ;
- **la kermesse** qui aura lieu courant juin ;
- quant au **spectacle théâtral**, un projet est en cours.

Concernant les risques de fermeture d'une classe à la rentrée 2008, restons vigilants pour l'avenir de notre école.

**Le Président,
Gilles SASSELINA**

Nous avons reconduit un nouveau bureau dont les membres sont :

- **Mr Yves Maison**,
Maire, Président d'honneur,
- **Mr Gilles Sasselina**,
Président,
- **Mlle Dominique Mielcarek**,
Vice-présidente,
- **Mme Isabelle Thiebeaux**,
Trésorière,
- **Mme Cécile Bachellerie**,
Trésorière adjointe,
- **Mlle Myriame Combe**,
Secrétaire,
- **Mme Christine Sasselina**,
Secrétaire adjointe.

AAPPMA de Saint-Yrieix-Le-Déjalat

"La Truite de la Haute Corrèze"

L'an dernier, à la même époque, je vous faisais part de la découverte, dans nos ruisseaux, **des écrevisses californiennes**. Deux questions se posaient alors, à savoir comment limiter leur prolifération, et pourquoi un permis de pêche était-il nécessaire pour les capturer.

Nous avons donné un début de réponse à la première interrogation en organisant avec les Enseignants de St-Yrieix une «journée découverte» sur le thème général de la rivière, tout en mettant l'accent sur les écrevisses californiennes. Cette journée a eu lieu début juin, à la satisfaction de tous je crois.

Merci encore à Mme Parédès et Mr Bordas qui se sont chargés –entre autre- de l'aspect administratif (qui n'est semble-t-il pas le moins complexe) de cette «affaire».

Pour la seconde question, la réponse est peu nuancée : *le règlement, c'est le règlement ...*

Autre sujet : la pollution par ensablement du ruisseau d'Abillou. Elle a eu lieu début 2006 à la suite de la première vidange (réalisée sans les précautions d'usage) de l'étang de Souny. Une

récidive s'est produite le vendredi 13 juillet 2007, après-midi, lors de travaux réalisés dans ledit étang par deux pelleteuses. A qui peut-on faire croire que le choix de cette date était totalement innocent ?

Quoi qu'il en soit, le ruisseau est totalement ensablé et il sera bien difficile d'y voir des alevins dans un avenir proche, voire lointain ;

Merci donc au généreux «mécène» responsable de cette situation pour qui les amitiés bien placées remplacent avantageusement le sens civique.

Nota : cette « affaire » est d'autant plus déplorable que les solutions techniques existent (siphonage et dérivation) mais sont évidemment plus onéreuses...

Travaux : l'entretien des berges du ruisseau du Marouby, depuis la piste des Bordes jusqu'à Bonfond, commencera en janvier-février 2008.

Bonne fin d'année à tous.

Roland LAURENT

Association des Anciens Combattants de Saint-Yrieix-le-Déjalat - L' A.A.C.

Commémoration du souvenir du 11 novembre 2007

Les Anciens Combattants FNCP-CATM et de la FNACA étaient présents aux côtés de leurs pères de 39-45 pour célébrer la fin de la guerre de 14/18. Après la célébration de la messe du souvenir à 10h, l'ensemble des Arédiens se réunissait devant la Mairie.

A 11h15, le cortège se dirigea vers le Monument aux Morts, précédé par les 2 portes-gerbes (Municipalité, ACPG-AAC). Aux côtés de Mr Yves MAISON, Maire de la Commune, se succédaient les Anciens de 39/45, les Anciens d'Algérie, le Conseil Municipal, les enfants des écoles, encadrés de leur Directrice et des Arédiens.

A 11h30, dépôt de gerbes. Lecture des manifestes par Mr Le Maire et par Mr Gérard Thétu. Minute de silence. Moment émouvant à l'annonce des défunts de notre Commune repris par les enfants "Morts pour la France". La Marseillaise fut chantée par les enfants des écoles, reprise en cœur par les Arédiens.

Un vin d'honneur fut offert par la Municipalité au Foyer Rural, qui clôtura cette commémoration.

Merci à tous, ainsi qu'aux élus.

Que le souvenir se perpétue aux jeunes générations.

VIVE LA PAIX. VIVE LA FRANCE

INFORMATION DE L'A.A.C.

Commémorations 2008

Mercredi 19 MARS
Matinée (Algérie)

Mardi 29 Avril
(Déportés),

Judi 8 Mai Matinée
(1945)

Mercredi 18 Juin Matinée
(Appel G. de Gaulle),

Mardi 11 Novembre
Matinée (1918).

Repas de l'Association :
6 avril 2008

Fête de l'Association :
Vendredi 18, Samedi 19
et Dimanche 20 juillet.

Infos diverses

Enquête de recensement 2006 - Quelques chiffres

	2006	1999
Population	403	392
Actifs	161	153
Ménages	181	166
Logements	332	317
Résidences principales	181	166

- La population a augmenté de 11 habitants, soit une progression de 11,8 %
- Les actifs ont augmenté de 8
- Depuis 1999, la commune compte 15 ménages supplémentaires, soit une progression de 9 %
- La commune compte 15 logements de plus qu'en 1999, ce qui représente une augmentation de 4,7 %
- On compte 15 résidences principales en plus.

Commentaire : Il apparaît que la tendance au déclin est endiguée. Depuis l'enquête de 2006, la progression continue : gain d'habitants, de constructions, en cours ou à venir, vente de terrains, ...

Tous ces chiffres confortent l'idée que nous sommes dans le vrai. Continuons à travailler dans ce sens.

Les Maires de Saint-Yrieix-Le-Déjalat

François BILLOT	1793		Jean-Baptiste TAGUET	04.1848	09.1865
François BILLOT	1803	05.1814	François MONEGER	09.1865	12.1868
Julien PUYRAYMOND	09.1814	04.1815	Célestin MONEGER	1869	04.1884
B. LESPINASSE	04.1815	11.1815	Jean-Baptiste MONEGER	18.05.1884	03.1895
Julien PUYRAYMOND	12.1815	05.1816	François BILLIOT	09.1895	05.1900
Martial BOURNAS	06.1816	01.1818	Georges CHABRERIE	06.1900	04.1929
Julien PUYRAYMOND	01.1818	04.1822	Léonard BERJAL	05.1929	07.1939
Joseph BOURNAS	04.1822	01.1832	Auguste CROUZETTE	07.1939	12.1941
Nicolas MONEGER	01.1832	12.1833	Jean MAZALEYRAT	03.1942	07.1944
Joseph BOURNAS	01.1835	08.1838	Joseph MARTINIE	10.1944	03.1965
Martial BOURNAS	10.1838	08.1840	Henri SABEAU	03.1965	24.03.2001
Nicolas MONEGER	08.1840	03.1848	Yves MAISON	24.03.2001	

Infos diverses

Habitat : vos travaux subventionnés !

Vous souhaitez réaliser des travaux dans un logement que vous occupez, louez ou souhaitez mettre en location. Dans le cadre des opérations d'amélioration de l'habitat menées par le Pays d'Egletons, vous pouvez bénéficier de subventions particulièrement avantageuses pour mener à bien vos projets. Qu'il s'agisse de travaux de mise aux normes, d'adaptation au handicap, de réhabilitation de logements vacants ou de ravalement de façades, ne commencez pas vos travaux avant de vous renseigner : vous avez peut-être droit à une aide... Une équipe se tient à votre disposition pour vous informer et vous accompagner gratuitement tout au long de vos démarches.

Renseignements : Valérie PICARD - Communauté de Communes de Ventadour
au 05 55 27 69 26 - v-picard@cc-ventadour.fr

Permanence : les 1er et 3ème jeudis du mois de 10h à 12h au CCAS, 4 rue des Fours à Egletons
(en face du trésor public)

Etat civil 2^e semestre 2007



Naissances

MAGOUX Fantine, né le 18/07
CHASTANG Bryan, né le 13/09
PRAT Matias, né le 13/09

FAUGERAS Clhoé Danielle, née le 01/11
MOUCHET Jeanne, Leïla, née le 07/11



Mariage

Lilian Gérald BALLIÉ
et Isabelle
COUTURIER, le 28/07

Décès

Camille Alfred CHABOORERIE, le 10/07
Haci GÜL, le 19/08
Rebecca MAISON, le 24/08
Françoise Elise JOLY Vve TRIVIAUX, le 27/08
Marie TANGUY, le 29/08
Marie-Antoinette, Fernande FAUGERAS Vve
LAC, le 31/10
Louis Germain VIALLE, le 01/11

Nouveaux Résidents

Mme CAMARD, au Bourg
Mr YVON, aux Chaussades,
Famille CHASTANG - MACHUT, au Bourg
Famille MARQUES, à Lachaud
Famille GRILLET, au Bourg
Famille PLUVINET, au Bourg

Le colis et le repas de Noël offerts par la municipalité



Cette année, 70 colis seront distribués aux personnes âgées de plus de 70 ans de la commune.

Ils se composent :

- 1 boîte d'escargots chocolat praliné,
- 1 bocal de fruits au sirop,
- 1 bocal de marrons,
- 1 paquet de café,
- 1 bouteille de Bordeaux,
- 1 bouteille de Pétillant,
- 1 boîte assortiment gâteaux,
- 1 terrine,
- 1 bocal d'asperges.

Le repas de Noël a eu lieu le 15/12/2007, à l'Herbier Sauvage, en présence de Mr le Maire.



Au menu :
Potage maison

Coffret de truite bisque d'écrevisse
Médaillon de veau forestier
Assiette de fromage
Millefeuille maison
Vin et café inclus.



souvenirs, souvenirs...

PHOTO DE CLASSE / ANNÉE SCOLAIRE 1948-1949 À SAINT-YRIEIX



(de gauche à droite et de haut en bas)

Institutrice : Marthe Chastenet

Instituteur : Simon Pascarel

Roger Fournier, Adrien Faure, Fernande Fournier, Paulette Coste, Marie-Françoise Mazière, Odette Gourdon, Jean Dufaure ;

François Faure, Jean Faure, Francis Mazeyrie, Pierre Seau, Joseph Bachellerie, Suzanne Faure, Marcelle Brunot, Guy Chabrerie, Serge Vialle ;

Antoine Lavieille, André Faugeras, Monique Lavieille, Paulette Monéger, Jeannine Monéger, Marcelle Faure, Jeannine Nouaille, Denise Mazaleyrat, Jean Martinie ;

René Martinie, Roger Faugeras, Jean-Pierre Chabrerie, Jean Monéger, Serge Ourmière, Fernand Martinie, Roger Nouailles, Lucette Brunot, Suzanne Unbruster, Colette Faure.

RENCONTRE AVEC UNE ANCIENNE ELEVE DE L'ECOLE

par les élèves de GS, CP, CE1 de St Yrieix- Le -Déjalat

Mme Mazière, grand-mère de deux élèves de CE1 et CM2, est une ancienne élève de l'école.

Elle est née en 1935 et a toujours vécu aux Pradeleix.

Elle a accepté de nous rencontrer et de répondre à nos questions sur l'école d'autrefois.

En quelle année avez-vous commencé l'école ?

- en 1941, j'avais 6 ans.

Est-ce que vous aviez un maître ou une maîtresse ?

- on avait les deux.

Combien étiez-vous dans la classe ?

- je ne sais plus, comme pour vous il y avait plusieurs niveaux.

Dans quelle classe étiez-vous ?

- dans celle des filles, les garçons étaient à côté.

Comment alliez-vous à l'école ?

- à pied, en hiver avec la neige les plus grands passaient devant pour faire une trace aux plus petits.

Il fallait faire plusieurs kilomètres. Avec le froid et la pluie ce n'était pas toujours facile. On avait peur de l'orage aussi. Parfois on entendait la cloche de l'école alors il fallait se dépêcher pour ne pas être en retard.

Aviez-vous une cantine ?

- non, je mangeais une soupe avec du pain et du fromage dans un bar du village.

Comment étiez-vous habillée ?

- en robe, en jupe avec de longues chaussettes et des chaussures en cuir à lacets.. Il n'y avait pas les vêtements de marques comme aujourd'hui. Il fallait faire attention à nos habits pour l'école. On se changeait une fois arrivé à la maison.

Que faisiez-vous comme travail ?

- du calcul, de la lecture, de la conjugaison, de la grammaire. On ne faisait pas de sport ou d'arts plastiques.

Est-ce que vous aviez des livres ?

- oui, ceux de l'école.

Quelles étaient vos affaires ?

- nous avions des crayons à papier, des crayons de couleurs, on écrivait à la plume avec de l'encre, on avait des ardoises en bois, on écrivait à la craie, j'avais un cartable qu'on portait sur le dos.

Quelles étaient les règles de la classe ?

- il fallait écouter la maîtresse, ne pas parler en classe et lever le doigt.

Y avait-il des punitions ?

- oui, on allait derrière le tableau noir ou au piquet.

Aviez-vous des jeux dans la classe ?

- non.

A quoi jouiez-vous pendant les récréations ?

- à la marelle qu'on traçait au sol, à la corde à sauter, à la balle. Les garçons jouaient aux billes.

Où étaient les toilettes ?

- dehors, dans la cour, c'étaient les enfants qui les nettoyaient. A l'époque les premiers arrivés à l'école nettoyaient la classe et allumaient le poêle à bois.

La vie était plus dure qu'aujourd'hui car c'était pendant la guerre.



*Un nouveau logo pour Saint-Yrieix,
symbole de modernité et d'identité.*

Le logo est destiné à créer une identité forte pour le Bourg de Saint-Yrieix-le-Déjalat, entre Millevaches et Monédières.

Le **S** symbolise les routes en lacets qui mènent au village.

Le **Y** symbolise les forêts qui nous environnent.

Le **filet bleu** symbolise l'air et l'eau, ressources naturelles de notre pays nature et garants de la biodiversité.

Les **deux filets verts** symbolisent les montagnes qui entourent le plateau.



SAINT YRIEIX SUR LE NET

Depuis quelques jours, vous pouvez trouver St-Yrieix sur le Net.

En effet, le site officiel de Saint-Yrieix-le-Déjalat est en cours d'élaboration.

Le nom du domaine est réservé et l'hébergement effectif.

*Il convient désormais de développer ce site. D'ores et déjà il suffit de taper :
saint-yrieix-le-dejalat.fr et la page d'accueil s'affiche.*



*N'oubliez pas le pot du nouvel an offert
par la Municipalité*



*le samedi 12 janvier au Foyer à partir de 18h30...
Vous êtes toutes et tous conviés !*

A noter...

**ELECTIONS MUNICIPALES
ET ELECTIONS CANTONALES**

9 mars 2008 (1er tour)

16 mars 2008 (1er tour)